

Dernière modification 12/07/2016 le par DAT/AES¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour la Birmanie : l'a santé, l'eau et l'assainissement et le développement rural. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

La Birmanie est aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres d'Asie du Sud-Est. Il est classé en 2015 au 149^e rang sur 188 pays d'après l'indice de développement humain². Il y a plus de 100 groupes ethniques avec une population estimée à environ 58 millions d'habitants en 2014, dont 51,78% de femmes. La population vivant sous le seuil de pauvreté est estimée à 26%.

Le pays a été marqué par plus de 60 ans de guerre civile. Malgré la signature d'un cessez-le-feu national en octobre 2015 et la victoire de la Ligue Nationale pour la Démocratie, présidée par Aung San Suu Ki en novembre 2015, les combats continuent dans les régions nord du pays. Les femmes ont été les principales victimes du conflit. En effet, elles ont subi des violences sexuelles, la traite des personnes, et des conséquences indirectes comme l'accès réduit aux services d'eau et de santé, ainsi que l'augmentation des ménages dirigés par des femmes.

Enjeux sociaux

-Inégalités sociales liées aux normes culturelles: Le pourcentage de ménages dirigés par des femmes est passé de 19% en 2005 à 23% en 2014³. Les femmes chefs de ménages font face à des difficultés particulières. D'entre elles, les femmes « célibataires » (veuves, divorcées, séparées et jamais mariées) sont particulièrement vulnérables à la pauvreté. D'après le recensement réalisé par le gouvernement en 2014, 10% des femmes sont veuves. Elles représentent une portion de population particulièrement fragile, car elles sont très souvent victimes de l'isolement social et dépourvues du soutien de la communauté⁴.

-Le taux d'alphabétisation des femmes est de 92,2%. La parité a été atteinte au niveau primaire : le taux de scolarisation des filles est de 90,8% et celui des garçons 98,2%. Au niveau secondaire, ces taux sont plus bas, les pourcentages sont de 52% pour les filles et de 50,6% pour les garçons (Banque Mondiale 2014). L'éducation primaire est gratuite et obligatoire.

-75% des femmes ont une activité économique. Cependant, la participation des femmes dans la prise des décisions dans les domaines politique, économique et administratif est encore très limitée. La plupart d'entre elles sont concentrées dans des emplois en bas de l'échelle et des emplois sans qualification. (JICA, 2013)

- Les élections de novembre 2015 ont montré une forte augmentation du nombre de femmes candidates et de femmes élues au Parlement : le nouveau gouvernement a augmenté de trois fois le nombre de femmes parlementaires que le précédent. Mais même avec près de 10% des sièges parlementaires occupés par des femmes élues, la Birmanie est toujours le moins performant de la région en ce qui concerne la représentation des femmes au Parlement. (Voir rapport Oxfam 2016 [ici](#))

Santé :

Le taux de mortalité maternelle a été réduit de moitié depuis 1990 mais il reste parmi les plus élevés de la région, avec 178 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015 (Banque Mondiale, 2015). Les deux tiers de la population vivent dans des zones rurales reculées, avec un accès très restreint aux méthodes contraceptives de longue durée et aux services de santé maternelle. De ce fait, 87% des décès maternels surviennent dans les zones rurales.

La proportion des femmes mariées qui utilisent des méthodes contraceptives est passée de 32% en 2001, à 38% en 2007⁵. Dans les zones urbaines 49% des femmes mariées utilisent des méthodes de contraception modernes contre 34% dans les zones rurales.

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification.

² <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/MMR>

³ Recensement National Birmanie 2014 (Disponible [ici](#))

⁴ The Gender Equality Network, 2015, Raising the Curtain: Cultural Norms, Social practices and Gender Equality in Myanmar. Disponible

[ici](#)

⁵ <http://www.genderindex.org/country/myanmar>

L'hémorragie post-partum est la principale cause de mortalité maternelle, suivi des avortements à risque. L'avortement est illégal et peut être condamné jusqu'à trois ans de prison, sauf en cas de danger pour la vie de la femme. (UNFPA 2015, rapport disponible [ici](#)).

Le taux de prévalence VIH est le troisième plus élevé de la région. ONUSIDA estime à 220 000 personnes de la population vivant avec le VIH en 2015, dont 35% sont des femmes de 15 ans et plus.

Violences basées sur le genre : Les violences de genre, sous leurs différentes formes (violences conjugales, physiques et sexuelles), sont très répandues quoique peu documentés. D'après une enquête nationale réalisée en 2005, 69% des femmes ont subi des violences conjugales, dont 93% n'ont pas poursuivie en justice leur agresseur. Le taux d'agression est supérieur chez les femmes et les filles appartenant à une minorité ethnique⁶.

La violence sexuelle est l'acte d'atteinte au droit humain la plus présente en Birmanie. Les conflits armés à travers le pays exacerbent les violences sexuelles faites aux femmes. Bien qu'aucune donnée spécifique ne soit disponible, de nombreux rapports d'ONG indiquent que l'armée a été l'un des principaux perpétrateurs des violences sexuelles (voir article [ici](#)).

Trafic humain : Le rapport de 2016 sur le trafic d'êtres humains, publié par le Département d'Etat des Etats Unis, classe la Birmanie dans la liste noire (Niveau 3) des 26 pays qui ne combattent pas suffisamment le trafic d'êtres humains. D'après le rapport, les femmes birmanes, envoyées dans de nombreux pays (en majorité vers la Chine et la Thaïlande), sont soumises à la traite sexuelle et au travail forcé. Il n'existe pas de chiffre précis et récent pour quantifier ce trafic. Cependant, nous savons qu'en 2008, environ 75% des victimes de trafic humain enregistrées en Birmanie étaient des femmes. (Voir rapport [ici](#))

Développement Rural

-Les femmes ont tendance à avoir une double responsabilité en raison de la division sexuelle du travail. Dans les zones rurales, elles sont à la fois responsables des tâches domestiques et participent au travail agricole. Elles travaillent dans tous les secteurs du développement rural: l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche (FAO 2015).

La population rurale représente près de 70% de la population totale. L'agriculture est l'épine dorsale de l'économie en Birmanie. Le secteur fournit des emplois pour les deux tiers de la population et représente plus d'un tiers du PIB du pays. 75% de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté habite dans les zones rurales (Banque mondiale 2014). L'incidence de la pauvreté extrême est plus élevée chez les ménages dirigés par des femmes, dont les conditions de vie sont plus difficiles.

- L'agriculture occupe 70% de la population féminine active et 48% des salariés agricoles sont des femmes (JICA 2013). Pourtant, la contribution essentielle des femmes dans l'agriculture est largement négligée. Malgré les dispositions légales pour l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, le salaire des femmes dans ce secteur tend à être inférieur à celui des hommes. Une étude réalisée par le JICA en 2010 (Disponible [ici](#)) démontre que les femmes gagnent entre 20 et 30% de moins que les hommes.

- **Eau et assainissement**

En 2015, le taux d'accès à une source d'eau améliorée est de 86 % au niveau national, mais seuls 19% des usagers en milieu urbain sont connectés au réseau d'eau potable et 3% en milieu rural (OMS 2015).

Les désastres naturels (cyclones, pluies tropicales...) augmentent la propagation de maladies et de parasites liés à la mauvaise qualité de l'eau. Les maladies liées à l'eau et à l'hygiène sont les principales responsables des décès des enfants de moins de cinq ans, dont la Birmanie détient le taux le plus élevé de l'Asie du Sud-Est avec un taux 43,55% en 2015. Ce qui a des conséquences pour les femmes qui ont la charge des soins aux malades.

Traditionnellement les femmes sont en charge de la corvée d'eau. Lorsque les modes d'approvisionnement se modernisent, la responsabilité se transfère aux hommes, en particulier dans les classes moyennes et supérieures. Les ménages dirigés par des femmes ont tendance à avoir moins d'accès à ces modes d'approvisionnement modernisés. (JICA 2013, disponible [ici](#)).

Législation

Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1997

L'article 348 de la Constitution de la République de l'Union de Birmanie (2008) stipule que « tous les citoyens sont

⁶ Ibidem

égaux devant la loi, sans distinction de race, de religion, de statut, et de sexe ». Ils « jouissent de chances égales, profitent des avantages découlant de leur travail en proportion de leur contribution manuelle ou intellectuelle à ce travail, et ont le droit d'hériter conformément à la loi ».

Article 350 de la Constitution: Les femmes bénéficient des mêmes droits et salaires que les hommes pour un travail semblable.

-Cependant, la Constitution ne définit pas ce qui constitue une discrimination contre les femmes ni décrit la discrimination directe et indirecte. Cette situation est problématique, car un certain nombre de lois font des distinctions entre les hommes et les femmes ; par exemple l'article 352 stipule que « *rien ne doit empêcher la nomination d'hommes aux postes qui sont jugés convenables seulement pour les hommes* » (tels que le travail dans les mines). Ceci induit que les femmes sont limitées dans leurs choix professionnels.⁷

-Le viol est criminalisé par le code pénal. Toutefois, il n'existe pas de loi condamnant la violence domestique et le viol conjugal.

-Il n'existe pas de loi qui protège les femmes contre les licenciements liées à une grossesse.

-Il n'existe pas une loi de parité qui établisse un quota pour la participation politique des femmes.

-Les femmes birmanes ont, au même titre que les hommes, le droit d'hériter et de posséder des terres et des propriétés. La Loi de Propriété des femmes Mariées vise à protéger les droits des femmes sur la propriété des biens familiaux. Cependant, dans les faits l'accès à la terre reste contrôlé par les hommes.

-La liberté de mouvement des femmes mariées birmanes est restreinte. Elles ne peuvent pas obtenir un passeport et voyager à l'étranger sans la permission de leur mari.

-L'âge légal du mariage est de 20 ans pour les filles et les garçons. Cependant, les exceptions sont acceptées et le mariage précocement n'est pas pénalisé.

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

The National Strategic Plan for the Advancement of Women (2013-2022) (NSPAW) Adopté en octobre 2013 ce plan stratégique a pour but d'améliorer la concrétisation des droits des femmes et des jeunes filles et de réduire l'écart persistant entre les hommes et les femmes. Le NSPAW est composé des douze domaines prioritaires du Programme d'Action de Beijing et de la CEDEF : les moyens de subsistance, l'éducation et la formation, la santé, la violence à l'égard des femmes, les situations d'urgence, l'économie, la prise de décision, les mécanismes institutionnels pour la promotion de la femme, les droits fondamentaux, les médias, l'environnement et la petite fille. Il sera exécuté selon 4 stratégies –recherche et évaluation, prise de conscience, mise en œuvre et budgétisation et établissement de principes. Le financement et la fourniture des ressources humaines et matérielles nécessaires pour mettre en œuvre le Plan stratégique national sont assurés collectivement par l'État, les institutions de l'ONU et les ONG qui collaborent à sa mise en œuvre.

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilité institutionnelle sur le genre

Ministère de la protection sociale, des opérations d'urgence et de la réinstallation : Est en charge de concevoir et orienter les politiques d'égalité et de respect des droits des femmes et notamment d'assurer la mise en œuvre du plan national stratégique pour la promotion des femmes.

Comité national du Myanmar pour la condition féminine : présidé par le Ministre de la protection sociale, des opérations d'urgence et de la réinstallation, ce comité a été formé le 3 juillet 1996 dans le but de mettre en œuvre la plateforme d'action de Beijing et les futurs programmes. Le Comité a été reconstitué en décembre 2011 dans le but de coordonner des comités régionaux pour assurer la promotion des droits des femmes.

Le Ministère des affaires frontalières : en coopération avec le PNUD, le ministère travaille sur la mise en œuvre d'un projet ayant pour objectif d'améliorer la vie socio-économique des populations rurales et de renforcer les compétences des pauvres, notamment des femmes et des organisations communautaires, par l'établissement de groupes de femmes

autonomes.

Autres acteurs nationaux (recherché, ONG...)

Myanmar Women Entrepreneurs Association (MEWEA): Association créé en 1995. Son but est mettre en contact les femmes entrepreneurs du Myanmar et de soutenir le développement de leurs compétences et de leurs capacités, grâce à la participation active des membres à des séminaires nationaux, régionaux et internationaux.

Tel: +95 1 254400,1 389380 Email : mwea2008@gmail.com

Myanmar Women's Affairs Fédération (MWAFF) : créé le 20 Décembre 2003. Sa mission est de promouvoir le bien-être et à l'avancement des femmes au Myanmar dans le but de leur permettre de participer pleinement au développement national.

Gender Equality Network (Gen) réseau qui comprend plus de 100 organisations de la société civile et des ONG nationales et internationales qui ont pour but de promouvoir l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes au Myanmar.

Adresse: 6/6A No. 48 New University Avenue, Bahan Township, Yangon, Myanmar.

Tel: +95 9421144394

The Women's Organisations Network Myanmar (WON) est un réseau de 30 organisation. Il a été mis en place pour appuyer les groupes communautaires des femmes au travail de la Birmanie pour contribuer au bien-être des femmes et des hommes à travers le pays.

Adresse : No 11, Room 3(A), San Yeik Nyain-2nd Street, Kamaryut Township, Rangoun.

Tel:+95 9 430 23325 Email: won.myanmar@gmail.com

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

Care international : l'organisation a une approche genre transversale et mène de campagnes spécifiquement en lien avec le genre. En Birmanie, où elle est présente depuis 1995, l'organisation met en œuvre des projets sur l'égalité entre femmes et hommes, l'autonomisation des femmes, prévention de VIH, appui aux femmes vulnérables en milieu rural.

Bride Asia Japan (BAJ) : ONG japonaise qui travaille pour le soutien aux femmes en matière de formation professionnelle, alphabétisation santé et nutrition.

Association François Xavier Bagnoud (FXB) programme de formation professionnelle à destination de 200 jeunes femmes issues des villes et des bidonvilles surpeuplés de la région de Yangon Programmes d'activités génératrices de revenu pour les femmes, Santé reproductive et de formation professionnel.

Marie Stopes International (MSI) : ONGI qui promeut la santé sexuelle et reproductive. Elle offre des conseils en matière de contraception et santé sexuelle et reproductive dans les zones rurales de la Birmanie.

Adresse: 524/10 New University Avenue Rd, Sayar San Ward, Bahan Township, Yangon, Myanmar

Tel : + 95 1 544 423 / 657 Email : yangon_office@mariestopes.org.mm

Première Urgence Internationale : Amélioration de l'accès aux soins de santé, avec une attention particulière sur la lutte contre le VIH/sida, la santé reproductive et la santé materno-infantile.

Solidarité international : Soutien aux populations déplacés par le conflit armée dans l'État du Rakhine (le 2^{ème} état le plus pauvre du Myanmar) Approvisionnement des services d'assainissement d'urgence.

Oxfam International : Programme pour accroître la participation des femmes dans la société.

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

UNFPA : Présent en Birmanie depuis 40 ans, le Fond de Nations Unies pour la population mène actuellement des programmes dans six domaines principaux: santé Maternelle, jeunesse, VIH/Sida, égalité de genre et violences basées sur le genre.

Adresse:No. 6, Natmauk Road, UN Building, P.O Box 650, Tamwe Township Yangon, Myanmar

Email: yhtwe@unfpa.org

UNICEF: travaille en partenariat avec des acteurs nationaux sur des programmes pour soutenir le développement des services de santé en milieu rural, l'éducation de base pour les enfants et l'approvisionnement en eau et l'assainissement.
Adresse: 23-A, Inya Myaing Road Shwe Daung Gya Ward 2, Bahan Township, Myanmar.

Email: yangon@unicef.org

JICA Myanmar Office:

#701 Sakura Tower, 339 Bogyoke Aung San Road, Kyauktada Township, Yangon, Myanmar
c/o Technical Cooperation Section, Embassy of Japan, No.100 Natmouk Road, Bahan Township, Yangon, Myanmar,
P.O.Box 841) Tel : +95-1-255473, 255474, 255475, 255476

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Care International :

-Programme pour les personnes socialement marginalisées: soutien aux travailleurs sexuels, consommateurs de drogues, personnes vivant avec le VIH et minorités sexuelles migrantes en milieu urbain. Le programme vise un changement durable pour les personnes socialement marginalisées en milieu urbain qui subissent de multiples formes d'exclusion et d'exploitation, en particulier les femmes.

-Soutien aux femmes rurales : le programme se concentre sur les femmes rurales particulièrement vulnérables qui souffrent de plusieurs inconvénients liés à la pauvreté, le sexe, l'exclusion, et les effets indésirables de la dynamique de longue date des défis économiques, l'évolution des économies locales, et les conflits.

UNFPA : En Janvier 2015, le Conseil d'administration du FNUAP a approuvé une prolongation de deux ans du Troisième Programme d'assistance en Birmanie (2012-2015) jusqu'en 2017. L'objectif de la troisième phase d'extension vise à contribuer aux résultats du Plan stratégique de l'UNFPA (2015-2017) :

-Renforcement des services en matière santé sexuelle et reproductive, santé maternelle et programmes de prévention du VIH.

-Renforcement des capacités nationales pour examiner les programmes d'éducation sexuelle

-Renforcement des capacités nationales et des mécanismes institutionnels pour faire progresser la santé et les droits sexuels et reproductifs, la promotion de l'égalité des sexes et de lutte contre la violence basée sur le genre.

Banque asiatique de développement : projet approuvé en 2015, Economic Empowerment of the Poor and Women in the East-West Economic Corridor

- **Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs**

GENDER EQUALITY NETWORK, 2013, Myanmar Laws and CEDAW. The case of Antiviolence Against Womens Laws. (Disponible [ici](#))

JICA, 2013, Country Gender Profile: Republic of the Union of Myanmar. Final Report. (Disponible [ici](#)).

Transnational Institute, 2016.No Women, No Peace : Gender Equality, Conflict and Peace in Myanmar (Disponible [ici](#))

World Bank Group 2016, Women Bussines and Law (Disponible [ici](#))